

Communauté de communes Plaine Limagne Appel à candidature 2019

Exposition collective Abécédaire

La communauté de communes Plaine Limagne recherche des artistes pour une exposition collective du 5 novembre 2019 au 14 décembre 2019 sur le thème de l'Abécédaire.

Les artistes pourront choisir parmi leurs œuvres existantes ou créer une œuvre originale pour cette exposition.

Tous les registres sont acceptés : écriture, sculpture, photographie, dessin, peinture, cinéma.



Candidature

La candidature devra comporter une présentation succincte de l'artiste, une photo de bonne qualité des œuvres proposées ainsi que leurs dimensions, une explication du projet de création envisagé pour l'exposition et un texte de présentation de l'œuvre.

Le dossier de candidature complet doit être retourné avant le 27 mai 2019:

Par courrier :

Communauté de communes Plaine Limagne, 158 grande rue - BP 23 - 63260 Aigueperse

Par mail :

contact@plainelimagne.fr

Renseignements :

culture@plainelimagne.fr - 04 73 86 89 80

Conditions d'exposition

Pour les œuvres picturales, chaque artiste pourra exposer :

- une ou deux œuvres grand format (de largeur comprise entre 60 et 130 cm et de hauteur comprise entre 80 et 180 cm) et/ou
- une ou deux œuvres petit format (de largeur comprise entre 30 et 60 cm et de hauteur comprise entre 50 et 80 cm).

Pour les sculptures, livres ou autres objets la salle d'exposition dispose de 11 socles de 1 m de hauteur et un socle de dimensions : 33 x 35 cm.

Les vidéos pourront être diffusées dans la salle d'exposition sur un écran de 140 cm de largeur. Des vitrines pourront être mises à disposition si besoin.

Calendrier

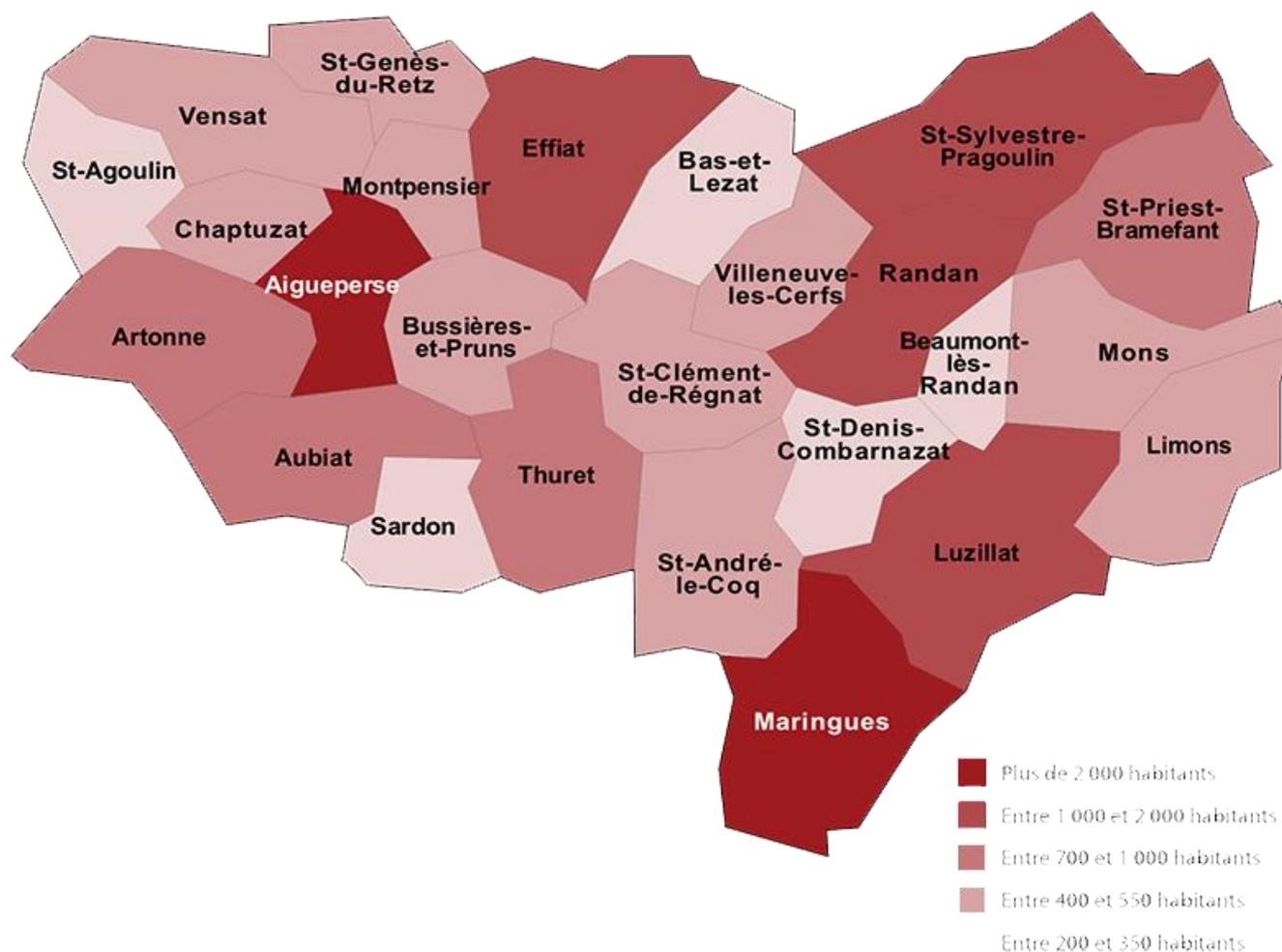
L'ensemble des candidatures sera examiné par une commission ad'hoc qui se réunira en juin 2019.

Les artistes seront informés des choix de la commission au plus tard le 15 septembre 2019.

La communauté de communes Plaine Limagne

La communauté de communes Plaine Limagne est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de trois communautés de communes : Coteaux de Randan, Limagne Bords d'Allier et Nord Limagne. Elle compte 21 194 habitants pour une densité moyenne de 59.80 habitants/km et regroupe 25 communes. Trois bourgs centres principaux maillent le territoire : Aigueperse, Maringues et Randan.

Située au nord du département du Puy-de-Dôme (63), le territoire de la Communauté de communes est un espace rural situé à l'interface de l'urbain entre Clermont-Ferrand et Vichy.



La salle d'exposition

L'ancienne chapelle, rénovée en 2008-2009, fait partie d'un ensemble racheté par la communauté de communes en 2002. Auparavant très connu à Aigueperse et alentours comme l'école Sainte-Colette, le bâtiment datant du début du XV^e siècle est devenu le lieu d'ancrage des services publics.

Marie de Berry, duchesse de Bourbon et d'Auvergne, comtesse de Montpensier, fonde en 1422 un couvent de Clarisses. Les siècles puis la Révolution passant, le bâtiment évolue avec eux. Très fortement remodelé au XVIII^e siècle par Louis d'Orléans, il abrite au XIX^e siècle les sœurs de la miséricorde puis, dans l'aile nord, l'école privée catholique Sainte-Colette.

La communauté de communes Nord Limagne a fait le choix de valoriser le patrimoine qu'est ce lieu exceptionnel tout en dotant le territoire d'un équipement culturel alors inexistant sur le territoire : une salle d'exposition de 80 m². Elle fait partie de l'aile nord de l'ancien couvent où est réuni avec elle un autre lieu culturel clé : la médiathèque intercommunale. L'esthétique et les volumes hors normes de la salle sont renforcés par les vitraux qui jouent avec la lumière extérieure et offrent une ambiance à part. Magnifique écrin, elle séduit les artistes comme les visiteurs et sublime les œuvres exposées.

Développant cette salle depuis 2011, la communauté de communes a largement amélioré son équipement et son aménagement – cimaises électrifiées, éclairages supplémentaires, parois mobiles, déplacement des radiateurs pour gagner en surface d'accrochage aux murs... – soutenue par le conseil départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre du contrat territorial de développement durable (CTDD).

Informations pratiques

L'accès à la salle d'exposition est libre.

Horaires d'ouverture de la salle d'exposition :

lundi - vendredi : 9 h – 17 h,

samedi : 9 h – 12h30

Coordonnées :

Salle d'exposition : 1^{er} étage de la Maison Nord Limagne à Aigueperse

04 73 86 89 82 – exposition@plainelimagne.fr

Communauté de communes Plaine Limagne

Maison Nord Limagne

158, Grande Rue - BP23 - 63260 Aigueperse

04 73 86 89 80 / 04 73 86 89 81 (fax)

www.plainelimagne.com

contact@plainelimagne.fr